

Dissertation Constitution Française et américaine :(

Par **irfane**, le **15/12/2010** à **20:41**

Bonsoir a tous ! Je me présente je m'appelle Irfane je suis en 3eme année de droit et au cours d'un TD principe générale du Droit (qui est une option que j'ai choisi) notre chargé de TD nous a posé une vraie colle :

Malgré le fait que la France et les États-Unis devinrent tous deux Républiques vers la fin du 18ème siècle sous l'influence de semblables philosophies politiques, leurs constitutions actuelles sont très différentes. Discuter.

J'ai de vagues souvenirs de ma première année alors j'ai élaboré un plan mais je ne suis pas sûr du contenu , j'espère que vous m'aidez car je suis dans un sacré pétrin :(Image not found or type unknown

I - Deux régimes politiques différentes , créant ainsi la création de deux notions

- a) le régime parlementaire français
- b) Le régime présidentiel américain

II- Une séparation des pouvoirs différente du fait de leur Constitution

- a) La séparation stricte américaine
- b) la séparation souple française

Par **alex83**, le **15/12/2010** à **20:52**

Bonsoir,

Il va falloir revoir à peu près tout ça je pense.

I - Deux régimes politiques différentes , créant ainsi la création de deux notions [le titre n'est pas français]

- a) le régime parlementaire français [
- b) Le régime présidentiel américain

==> Vous ne serez en rien productive, une fois avoir décrit cursivement les deux régimes (qui, en toute hypothèse, ne constituent pas une séparation si stricte du point de vue des régimes), qu'allez vous apporter de concret dans votre analyse au sujet ? Et comment ?

II- Une séparation des pouvoirs différente du fait de leur Constitution

- a) La séparation stricte américaine

b) la separation souple française

==> C'est la même constat, et les mêmes remarques que je ferai, pour ma part.

Il faut réussir à croiser les notions et non pas les présenter une à une vous n'arriverez pas à un travail correct sinon. Le sujet ne vous demande pas de constater qu'effectivement, structurellement, ça fonctionne différemment. Il faut aller chercher plus loin, voir l'utilisation qui est faite aujourd'hui de ces régimes. En quoi sont-ils semblables, en quoi sont-ils différents ? (sans utiliser les classification désormais désuètes selon le type de séparation de pouvoir ou selon le nom des régimes : ça passe pour les L1 mais en L3 je pense qu'on attend autre chose).

Bref, il va falloir être plus pertinent et étayer vos recherches si vous voulez produire un bon

devoir Image not found or type unknown

Par **irfane**, le **16/12/2010** à **02:00**

Merci pour vos lumières , du coup je me retrouve au point mort . Je ne trouve pas de point d'ancrage pour que je puisse elaborer mon sujet

si je comprend bien je dois ainsi mettre dans mon introduction les separations et les differents regimes alors?

Par **alex83**, le **16/12/2010** à **10:52**

Le point d'encrage, selon moi serait : Constitution très différente, régime très différent a priori ; mais en fait assez ressemblant quand on y regarde de plus près.

Oui, dans l'intro vous parlez de ces différences, vous pouvez parler de la différence common law et romano germanique etc.

Par **irfane**, le **22/12/2010** à **01:16**

Merci beaucoup je pense aussi que je vais parler des roles differents des Président respectifs

Par **Camille**, le **23/12/2010** à **08:14**

Bonjour,

Sous forme d'aparté...

Je vais peut-être jouer les béotiens iconoclastes, mais à ce niveau d'études, ne peut-on pas se poser des questions sur la question elle-même ?

Que les Constitutions (et les régimes) de ces deux pays soient très différentes, là pas de souci. Mais la question a l'air de sous-entendre qu'il serait couramment admis que deux républiques fondées à peu près à la même époque sur la base d'idées ou de "philosophies politiques" identiques seraient, plus ou moins automatiquement, dotées de Constitutions et de régimes identiques.

Existe-t-il deux ou plusieurs républiques (à part peut-être les républiques bananières, c'est-à-dire des républiques qui n'en sont pas...), peu importe comment elles se sont constituées, et même basées sur des "philosophies politiques semblables", qui auraient deux Constitutions identiques ou similaires (et/ou des régimes identiques et similaires) ?

Si la réponse est non, le sujet tombe de lui-même. On part de ce qui semble une exception qui n'en est en fait pas une, puisque la différence serait plutôt la règle.

(D'ailleurs, question subsidiaire, qu'entend-on par "identiques ou similaires" ?)

Ensuite, la question part du postulat que ces deux pays ont été fondés sur la base de "philosophies politiques semblables". Ça se discuterait beaucoup, il me semble.

Un peu comme si on affirmait que Montesquieu, Rousseau, Diderot ou Voltaire avaient les mêmes idées philosophiques, ce qui n'est pas entièrement faux. Mais, tout dépend de ce qu'on entend par "mêmes" et par "semblables"...

Enfin, peut-on considérer les États-Unis comme une "république", au sens où on l'entend habituellement ?

Que dire alors de la Suisse, dont les cantons se revendiquent déjà officiellement des républiques, avec Constitutions écrites et tout et tout ? Une république de républiques ? (Et alors que, à propos de rôles, le/la président(e) de la Confédération se limite à un rôle "d'inauguration des chrysanthèmes" ou presque ?)

Donc le chargé de TD a-t-il bien réfléchi au contenu de sa question ou c'est moi qui ne comprends rien ?

ou alors, ne serait-elle pas née par opportunité d'une certaine actualité récente ?

.yhdream.

Image not found or type unknown

Dernière question d'actualité (mais sans relation avec le sujet) : on nous annonce d'abondantes chutes de neige pour demain soir à 18h49. Mais personne ne nous dit à quelle heure il va passer, le père Noël !!!!

[b:2sswn7aj]Joyeux[/b:2sswn7aj]

[img:2sswn7aj]http://www.goldenpass.ch/common/showPhoto.asp?ID=195&Objectname=_News&Field

[b:2sswn7aj]Noël[/b:2sswn7aj]

[img:2sswn7aj]http://www.goldenpass.ch/common/showPhoto.asp?ID=187&Objectname=_News&Field

[b:2sswn7aj]à toutes et à tous ![/b:2sswn7aj]

Par **irfane**, le **27/12/2010** à **01:57**

Joyeux Noel a tous ,

Le question est ambigue c'est vrai mais notre chargé de TD demande en quelque sorte de faire la dissertation dans les premisses du droit constitutionnel. A ce jour je ne trouve pas de

plan coherent de peur de faire un HS Image not found or type unknown et du coup mon intro est bétonné Image not found or type unknown

Par **irfane**, le **03/01/2011** à **12:22**

:X

Je suis tjrs bloquer a mon introduction et impossible de faire mieux Image not found or type unknown